



LE PROGRÈS DES FEMMES DANS LE MONDE 2015-2016 TRANSFORMER LES ÉCONOMIES, RÉALISER LES DROITS

Le rapport *Le progrès des femmes dans le monde : Transformer les économies, réaliser les droits* démontre de manière détaillée que les politiques économiques et sociales actuelles ne parviennent pas à répondre aux besoins des femmes, que ce soit dans les pays riches ou dans les pays pauvres, et pose la question suivante : à quoi ressemblerait l'économie si elle fonctionnait réellement pour les femmes ?

Abordant à la fois les droits fondamentaux et l'élaboration de politiques économiques, le rapport fournit les éléments clés d'un nouveau programme politique de grande portée qui peut transformer les économies et faire des droits des femmes une réalité.

FICHE D'INFORMATION MONDIALE

1 / TRANSFORMER LE TRAVAIL POUR RÉALISER LES DROITS DES FEMMES

En dosant savamment politiques économiques et sociales, les gouvernements peuvent créer des emplois décentés pour les femmes et assurer la reconnaissance et le soutien du service de soins non rémunérés qui contribue à la pérennité de toutes les économies.

LA PERSISTANCE DES ÉCARTS DE TAUX D'ACTIVITÉ ET DE RÉMUNÉRATION ENTRE LES SEXES

Si l'écart de taux d'activité entre les sexes s'est légèrement resserré, il reste vaste et constant, à **26,4 pour cent**.

Pour les femmes qui sont actives sur le marché du travail, la **ségrégation professionnelle est largement répandue et persistante**. Au niveau mondial, les femmes sont surreprésentées dans les postes administratifs et de soutien (63 pour cent) et les professions de service et de vente (55 pour cent) en comparaison avec les postes de direction (33 pour cent).

À l'échelle mondiale, **les femmes gagnent en moyenne 24 pour cent de moins que les hommes**, avec des écarts entre les régions

LES FEMMES SONT TROP SOUVENT CONFINÉES A DES EMPLOIS FAIBLEMENT RÉMUNÉRÉS ET DE MAUVAISE QUALITÉ

Les femmes ont tendance à être surreprésentées dans les emplois faiblement rémunérés : dans 22 pays sur 34 pour lesquels des données sont disponibles, les femmes sont plus susceptibles que les hommes d'exercer une activité mal payée.

Dans les régions en développement, plus de **75 pour cent des emplois des femmes sont informels**. Ils ne sont pas couverts par une législation du travail et sont dépourvus de protection sociale.

Dans les pays de l'Union européenne, 75 pour cent des femmes occupant un poste de direction ou de catégorie professionnelle supérieure et **61 pour cent des femmes exerçant un métier dans le secteur des services ont subi une forme ou une autre de harcèlement sexuel** au cours de leur vie

LA PART DISPROPORTIONNÉE DES SOINS NON RÉMUNÉRÉS QUE LES FEMMES ASSUMENT LIMITE LES OCCASIONS QUI S'OFFRENT A ELLES

Les femmes consacrent près de deux fois et demie plus de temps aux soins non rémunérés et au travail domestique que les hommes. Dans la plupart des pays, les femmes travaillent de plus longues heures que les hommes, travail rémunéré et non rémunéré confondus.

Au sein de l'Union européenne, en 2013, 25 pour cent des femmes contre seulement 3 pour cent des hommes

ont avancé les soins et d'autres responsabilités familiales comme la raison pour laquelle ils ne sont pas actifs sur le marché du travail.

Sur la base d'études menées dans 32 pays en développement, 39 pour cent des femmes employées ont affirmé qu'elles s'occupaient elles-mêmes de leurs enfants pendant qu'elles travaillent. Seulement 4 pour cent des femmes recouraient à une crèche ou à un service de garde organisé.

Les écarts de rémunération entre les sexes sont particulièrement importants pour les femmes ayant des enfants. En Afrique subsaharienne et en Asie du Sud, l'écart de rémunération des femmes vivant dans des ménages avec enfants s'établit à 31 pour cent et 35 pour cent, respectivement, contre 4 pour cent et 14 pour cent pour les femmes vivant dans des ménages sans enfant.

Les besoins de soins associés au vieillissement de la population s'accroissent également. Une étude menée aux États-Unis a conclu que les femmes de 55 à 67 ans qui fournissent des soins non rémunérés à leurs parents âgés ont réduit leur temps de travail de 41 pour cent en moyenne.

DES POLITIQUES POUR TRANSFORMER LES MARCHÉS DE L'EMPLOI

Les lois constituent une base importante du droit des femmes au travail et dans le travail. En 2014, 59 pays avaient adopté des lois prévoyant un salaire égal pour un travail de valeur égale ; 125 pays disposaient de lois interdisant le harcèlement sexuel sur le lieu de travail ; 128 pays avaient mis en place des lois garantissant aux femmes mariées l'égalité de propriété ; et dans 112 pays, les filles avaient les mêmes droits d'héritage que les fils.

Toutefois, d'autres réformes législatives doivent encore être menées : quelque 77 pays restreignent encore les types de travail que les femmes peuvent réaliser, par exemple en leur interdisant de travailler la nuit ou dans des secteurs tels que les mines ou la construction.

Reconnaître, réduire et redistribuer les soins et les travaux domestiques non rémunérés réalisés par les femmes

Les taux d'emploi des femmes sont nettement supérieurs dans les pays où des politiques favorables aux familles sont en place. Dans les pays de l'UE qui offrent le soutien le plus complet, le taux d'emploi des femmes ayant deux enfants est de 84 pour cent, alors qu'il est de 63 pour cent dans les pays de l'UE dans lesquels le soutien est moindre.

L'OIT recommande aux gouvernements de fournir au moins 14 semaines de congé de maternité payé, pris en charge de manière collective (c'est-à-dire pas seulement

mais celles-ci sont très limitées et variables, prévoyant parfois seulement un ou deux jours de congé non rémunéré.

Résorber l'écart de rémunération entre les sexes et s'attaquer à la ségrégation professionnelle

Les salaires minimums réduisent le risque que les femmes exercent un travail faiblement rémunéré et résorbent l'écart de rémunération entre les sexes. Dans les pays de l'OCDE, la présence d'un salaire minimum, fixé à un niveau relativement élevé, réduit le risque que les femmes exercent un travail faiblement rémunéré et resserre l'écart de rémunération entre les sexes. Cet écart s'élève à 6 pour cent dans les pays ayant un salaire minimum légal fixé à 40 pour cent du salaire moyen ou plus, soit 10 points de pourcentage de moins que l'écart moyen de rémunération entre les sexes dans les pays de l'OCDE.

Les objectifs et les quotas constituent une manière d'éliminer la ségrégation professionnelle et de combattre les stéréotypes. La Belgique, le Brésil, l'Allemagne, l'Islande, l'Italie, la Malaisie, les Pays-Bas, la Norvège et l'Espagne font partie des pays qui ont introduit des quotas pour les conseils d'administration.

La Colombie, la Mongolie, les Philippines et le Sud Soudan utilisent des quotas pour renforcer la représentation des femmes dans les postes de décision au sein du secteur public.

Garantir l'exercice des droits des travailleuses et travailleurs domestiques

En 2010, il y avait 53 millions de travailleuses et de travailleurs domestiques dans le monde, la plupart occupant un emploi informel, soit près de 20 millions de plus qu'en 1995. Une majorité écrasante (83 pour cent) d'entre eux sont des femmes. Environ 30 pour cent des travailleuses et des travailleurs domestiques ne sont actuellement pas couverts par la législation nationale du travail, 43 pour cent ne sont pas concernés par les lois sur le salaire minimum et 36 pour cent ne bénéficient pas de la protection de la maternité.

La Convention (n° 189) de l'OIT sur les travailleuses et travailleurs domestiques a été adoptée en 2011. La Convention requiert des États qu'ils étendent les droits fondamentaux du travail, tels que la rémunération des heures supplémentaires, un congé annuel payé, des salaires minimums et des conditions de travail sûres, aux travailleuses et travailleurs domestiques.

À ce jour, 17 pays ont ratifié la Convention : l'Argentine, la Bolivie (État plurinational de), la Colombie, le Costa Rica, l'Équateur, la Finlande, l'Allemagne, la Guyane, l'Irlande, l'Italie, Maurice, le Nicaragua, le Paraguay, les Philippines, l'Afrique du Sud, la Suisse et l'Uruguay.

Accroître les revenus des travailleuses informelles

En 2013, les ramasseuses et les ramasseurs de déchets de la capitale colombienne de Bogota ont été reconnus en tant que prestataires de services publics et ont obtenu des contrats formels, assortis de taux fixes pour les matériaux qu'ils collectent.

En Papouasie-Nouvelle-Guinée, le programme Port Moresby Safe City Free from Violence against Women and Girls travaille en partenariat avec les autorités locales, la police, des organisations de femmes, des vendeuses et des vendeurs et la clientèle pour améliorer les infrastructures et prévenir le harcèlement sexuel et la violence contre les vendeuses.

Améliorer l'emploi rural des femmes

L'établissement de titres de propriété communs et la réforme des régimes matrimoniaux peuvent aider les

femmes à obtenir des terres : en Équateur, par exemple, tous les biens (à l'exception des biens hérités) acquis par l'un ou l'autre des conjoints durant le mariage leur appartiennent conjointement. En revanche, au Ghana et au Karnataka (en Inde), la séparation des biens signifie que tous les biens sont considérés comme détenus à titre individuel. En Équateur, 52 pour cent des propriétaires fonciers sont des femmes, alors que ce chiffre est de 36 et 20 pour cent au Ghana et au Karnataka, respectivement.

Plusieurs gouvernements d'Afrique subsaharienne ont récemment mis en place de nouveaux programmes pour accorder aux petites agricultrices et aux petits agriculteurs des subventions destinées à l'achat de graines et d'engrais, ce qui peut accroître la probabilité que des ménages dirigés par des femmes cultivent des variétés offrant un meilleur rendement.

2/ ADAPTER LES POLITIQUES SOCIALES AUX BESOINS DES FEMMES

Des politiques sociales bien conçues peuvent améliorer la sécurité de revenu des femmes, renforcer leur capacité à réaliser leur potentiel et étendre les choix qui s'offrent à elles dans leur vie. Les politiques de protection sociale, y compris les allocations familiales et parentales et les pensions de retraite, peuvent constituer des outils puissants pour s'attaquer à la pauvreté des femmes et réduire les inégalités. Les services sociaux, notamment dans les domaines de la santé, de la garde des enfants, des soins aux personnes âgées, de l'eau et de l'assainissement, peuvent avoir encore plus d'impact, ainsi que réduire le fardeau des soins et des travaux domestiques non rémunérés.

PLUS GRANDE VULNÉRABILITÉ DES FEMMES FACE À LA PAUVRETÉ DANS DES SOCIÉTÉS EN MUTATION

Des taux d'activité inférieurs, les écarts de rémunération entre les sexes et un moindre accès aux pensions et à d'autres prestations sociales contribuent à des différences de revenu considérables tout au long de la vie. En France et en Suède, durant toute leur vie, les femmes peuvent s'attendre à gagner 31 pour cent de moins que les hommes ; en Allemagne, ce chiffre est de 49 pour cent ; et en Turquie, une femme gagne en moyenne seulement 25 pour cent du revenu moyen des hommes tout au long de sa vie.

Des enquêtes sur les ménages menées dans 41 pays en développement, sur les 75 pour lesquels des données sont disponibles, indiquent que les femmes de 20 à 59 ans sont davantage susceptibles que les hommes de vivre dans un ménage pauvre. Les femmes ont également beaucoup plus de risque de vivre dans la pauvreté à un âge avancé. Au sein de l'Union

européenne, par exemple, le taux de pauvreté des femmes âgées est de 37 pour cent plus élevé que celui des hommes de la même tranche d'âge.

Les femmes ont moins accès à la protection sociale

Actuellement, 73 pour cent de la population mondiale dispose seulement d'une protection sociale partielle ou en est totalement dépourvue. Les femmes sont surreprésentées dans ce groupe.

Dans la plupart des pays, les femmes sont moins susceptibles que les hommes de cotiser à un régime de pension et de recevoir une pension de retraite. Dans les pays dans lesquels les proportions de femmes et d'hommes qui reçoivent une pension sont relativement élevées, il existe souvent d'importants écarts de prestations entre les sexes.

LES TRANSFERTS SOCIAUX SONT ESSENTIELS À LA RÉALISATION DES DROITS DES FEMMES

Des données provenant de 18 pays indiquent que les transferts sociaux réduisent considérablement les taux de pauvreté des mères célibataires. En Australie, en Allemagne, en Suède, au Danemark, en Pologne, en République tchèque, en Hongrie et en République de Corée, les transferts sociaux réduisent les taux de pauvreté des mères célibataires de moitié ou plus.

Des systèmes de transfert monétaire assortis de conditions, qui sont destinés à des familles ayant des enfants, sont établis dans une vingtaine de pays d'Afrique et d'Asie et dans pratiquement tous les pays d'Amérique latine. Bien que les niveaux de prestations soient souvent limités, leur rôle dans la réduction de la pauvreté est démontré.

Les pensions sociales qui ne dépendent pas de cotisations préalables se sont révélées avoir une fonction essentielle dans la réduction des disparités entre les sexes sur le plan de la couverture des pensions dans plus d'une centaine de pays. Étendre leur portée et mettre en place des niveaux de prestations adéquats est déterminant pour les femmes, qui sont moins susceptibles que les hommes de bénéficier d'une pension contributive adéquate.

Il a été estimé que l'introduction de pensions universelles aurait un coût équivalant à environ 1 pour cent du produit intérieur brut (PIB) par an dans la plupart des pays d'Afrique subsaharienne.

DES SERVICES SOCIAUX ACCESSIBLES ET ABORDABLES SONT TOUT AUSSI IMPORTANTS

Des services sociaux accessibles, abordables et tenant compte de l'égalité de genre réduisent la pauvreté et les inégalités. Dans les pays de l'OCDE, les services sociaux en nature accroissent le revenu disponible d'environ 30 pour cent, contre 23 pour cent pour les transferts sociaux en espèces, gommant près de la moitié de la pauvreté et réduisant les inégalités de 20 pour cent en moyenne.

D'importantes entraves à l'accès aux services sociaux subsistent pour les femmes

Près d'un milliard de personnes dans le monde n'ont toujours pas accès à une source d'eau « améliorée », et plus de 2,5 milliards de personnes ne disposent pas d'installations sanitaires améliorées telles que des toilettes à chasse d'eau, des toilettes à compostage et de fosses ventilées améliorées.

En Afrique subsaharienne, la collecte de l'eau dans les ménages ne bénéficiant pas d'une eau courante est assurée à 62 pour cent par les femmes et à 9 pour cent par les filles.

En 2012, les dépenses afférentes à la santé calculées sur la base de la parité du pouvoir d'achat (PPA) représentaient en moyenne 1 121 dollars par personne dans le monde, mais leur fourchette s'étendait de 159 dollars en Afrique subsaharienne à 5 575 dollars dans les régions développées.

Sur le plan mondial, les dépenses personnelles représentent 22 pour cent des dépenses de santé totales, dans une fourchette allant de 16 pour cent dans les régions développées à près de 50 pour cent en Asie du Sud.

Les femmes font état de difficultés liées au fait que les centres de soins de santé sont trop éloignés, surtout dans les régions rurales : 69 pour cent au Mozambique, 67 pour cent au Pérou et 51 pour cent au Népal. Plus de deux tiers des femmes au Sénégal, 48 pour cent au Pakistan et 37 pour cent au Tadjikistan déclarent que ce ne sont pas elles-mêmes qui décident de la nécessité de se faire soigner ou pas.

Le triple avantage de la fourniture accrue de services sociaux

Au niveau mondial, 10,3 millions de travailleuses et de travailleurs sanitaires supplémentaires sont requis, principalement en Asie et en Afrique, pour assurer la fourniture efficace de soins de santé universels. L'UNESCO estime que 27 millions d'enseignantes et d'enseignants supplémentaires seront requis dans le

monde pour atteindre l'accès universel à l'enseignement primaire d'ici 2030.

Créer ces emplois peut produire un triple avantage : assurer de meilleurs services publics, mieux soutenir les femmes dans leurs responsabilités de soins non rémunérés et accroître la disponibilité de l'emploi décent pour les femmes.

Les soins de santé

Chaque année, des coûts de santé exorbitants font plonger environ 100 millions de personnes en dessous du seuil de pauvreté. Au cours de ces deux dernières décennies, un certain nombre de pays, notamment les États-Unis, la Thaïlande et le Rwanda ont commencé à mettre en place la couverture sanitaire universelle afin d'améliorer l'accès et le caractère abordable des soins de santé. Le Rwanda et la Thaïlande ont également pris des mesures pour éliminer d'autres obstacles à l'accès, notamment en augmentant le nombre d'agentes et agents sanitaires des collectivités et de cliniques mobiles.

Les services de soins

Dans la plupart des pays, les services de soins restent peu fréquents, et lorsqu'ils existent, leur couverture et leur qualité sont souvent inégales. Dans les pays de l'OCDE, la couverture des services d'éducation et de soins de la petite enfance destinés aux enfants de zéro à deux ans, âges où la charge des soins qui repose sur les femmes est la plus grande, est de seulement 33 pour cent, contre au moins 70 pour cent pour les enfants de trois à cinq ans. Les services de garderie pour les moins de trois ans sont rarement fournis gratuitement et leurs coûts varient tout autant que les taux de couverture.

Les dépenses publiques dans les soins aux personnes âgées restent peu élevées. Les familles, les amis, les voisins et les réseaux communautaires fournissent la plus grande part des soins de longue durée, les femmes assumant la majeure partie des travaux non rémunérés qui y sont associés.

L'eau et l'assainissement

Dans les pays en développement, l'accès aux points d'eau améliorés est plus étendu dans les villes que dans les zones rurales, et nettement meilleur pour les groupes d'individus à revenu élevé. Plusieurs pays sont parvenus à étendre les services d'eau et d'assainissement aux zones mal desservies et à assurer leur caractère abordable au moyen d'investissements publics, de subventions et de réglementations des prix.

L'expérience de toutes les régions donne à penser que laisser les femmes prendre les décisions concernant l'approvisionnement en l'eau permet d'améliorer l'accès à celle-ci, d'assurer une fourniture plus rentable et de réduire la corruption dans le financement de l'eau.

3/ VERS UN ENVIRONNEMENT MACROÉCONOMIQUE FAVORABLE

Les politiques macroéconomiques peuvent et doivent soutenir la réalisation des droits des femmes en créant des économies stables et dynamiques, en générant un emploi décent et en mobilisant des ressources pour financer les services publics essentiels.

LA CROISSANCE ECONOMIQUE NE SE TRADUIT PAS TOUJOURS PAR L'EGALITE DE GENRE

Il est établi que la croissance économique ne se traduit pas nécessairement par l'égalité de genre. Les écarts de taux d'activité entre les sexes sont associés à des taux de croissance inférieurs. Dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord, les écarts entre les sexes sur le marché du travail réduisent le PIB par habitant de 27 pour cent, selon les estimations ; en Asie du Sud, ce chiffre est de 19 pour cent ; et dans d'autres régions en développement, entre 9 et 12 pour cent.

Toutefois, dans certains cas, l'inégalité de genre alimente la croissance. Dans certains contextes, la rémunération inférieure des femmes contribue à un coût moyen de la main-d'œuvre plus bas, ce qui à court terme, stimule la croissance dans les industries à forte intensité de main-d'œuvre. Pratiquement toutes les économies dépendent des tâches familiales et des travaux domestiques non rémunérés, qui sont fournis en grande partie par les femmes. Les entreprises, par exemple, dépendent des ressources humaines qui sont générées et maintenues par le biais de ces tâches et travaux. La répartition inégale des coûts afférents à ces activités viennent donc appuyer la croissance économique

Afin de soutenir l'égalité réelle des femmes, les politiques macroéconomiques ne doivent pas seulement se concentrer sur la croissance du PIB, afin de fonctionner conjointement avec la politique sociale, dans le but de créer des économies inclusives qui fonctionnent réellement pour les femmes, et de fait tous les membres de la société.

LE SERVICE DE SOINS NON RÉMUNÉRÉS SOUTIENT LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE ET DOIT ÊTRE RECONNU ET SOUTENU

Le travail associé au soin de personnes est essentiel pour assurer la continuité de la main-d'œuvre, et il génère une réelle valeur économique, mais il n'est pas intégré dans le calcul du PIB et il n'est pas reflété dans d'autres indicateurs macroéconomiques ni pris en compte dans l'élaboration de politiques économiques.

Aux États-Unis, en 2012, la valeur totale des services non rémunérés de garde des enfants a été estimée à 3 200 milliards de dollars, soit environ 20 pour cent de la valeur

totale du PIB.

Dans d'autres pays, la valeur totale du service de soins non rémunérés est estimée à entre 10 pour cent (Argentine) et 39 pour cent (Inde) du PIB. Au Mexique, elle s'établit à 21 pour cent du PINB, un niveau supérieur à la contribution de grands secteurs économiques tels que le secteur manufacturier (17 pour cent du PIB).

Le développement des capacités humaines devrait être considéré comme une forme d'investissement qui apportera des avantages dans l'avenir. Cette considération a d'importantes implications sur le plan de la politique fiscale. Par exemple, le soutien apporté aux tâches familiales et aux travaux domestiques non rémunérés par le biais de dépenses publiques sociales afférentes à la santé et à la garde des enfants ne devrait pas être classé en tant que consommation publique (poste des dépenses courantes) mais en tant qu'investissement public (poste des dépenses en capital). Une telle approche permettrait aux pouvoirs publics d'emprunter et de diriger les fonds recueillis vers ces investissements cruciaux.

Toutefois, dans un grand nombre de pays, l'inverse est en train de se produire : les politiques d'austérité appliquées aux services publics à la suite de la crise économique mondiale ont réduit l'emploi dans le secteur public, avec un impact disproportionné sur l'emploi des femmes, et ces politiques ont diminué la disponibilité des services publics, ce qui a vraisemblablement accru les soins non rémunérés et le travail domestique réalisés par les femmes.

MOBILISER DES RESSOURCES POUR FINANCER LES POLITIQUES SOCIALES

Les gouvernements ont besoin de recettes pour payer les politiques sociales et les entreprises doivent s'acquitter de leur juste part.

On estime qu'à elle seule, la falsification des prix est à l'origine de pertes de recettes fiscales s'élevant à entre 98 et 106 milliards de dollars US par an pour les pays en développement, soit près de 20 milliards de dollars de plus que les coûts de financement annuels nécessaires pour assurer l'accès universel à l'eau et à l'assainissement.

Outre l'élimination de l'évasion fiscale, il existe d'autres manières de mobiliser des ressources afin de financer les infrastructures essentielles et les services publics : par exemple, le Cambodge, le Costa Rica, Maurice et le Sri Lanka ont réduit les dépenses militaires et celles allouées à la sécurité, et ils ont redirigé les ressources pour financer la protection sociale.

La Bolivie et le Botswana comptent parmi les pays qui utilisent les recettes générées par l'extraction de ressources naturelles afin de financer leurs systèmes de protection sociale. La Papouasie-Nouvelle-Guinée envisage d'utiliser les recettes provenant de la production de gaz pour mettre en place un fonds souverain destiné au financement des politiques sociales.